



Par ailleurs, toutes les installations projetées sont situées à proximité immédiate des bassins à crevettes exploités par la société Les Bassins de la baie de Dumbéa. Un risque de pollution par les eaux lors de fortes pluies ou par écoulement lors de la circulation des engins de chantier sur le site ne peut donc être écarté.

Aussi, au regard de tous ces éléments, j'émet un avis défavorable aux demandes formulées par la Société Carrière de Dumbéa et l'entreprise Les Sablières de Dumbéa.

